CONVENTION NATIONALE.

SUITE DU PLAN D'INSTRUCTION PUBLIQUE,

PRÉSENTÉ

PAR A. H. WANDELAINCOURT,

Député du département de la Haute-Marne.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

PLAN d'une Méthode très-courte, très-facile, agréable, tirée en partie de celle des Grecs, pour apprendre à écrire, à lire et ortographier, dans les écoles primaires de la République française.

Via opus est incipientibus, sed ea plana et ad ingrediendum expedita. QUINT.

QUATRE choses nuisent ordinairement aux études: le peu de méthode que l'on met dans l'enseignement,

l'aridité des préceptes, l'uniformité et l'inutilité des choses que l'on enseigne. Le peu de méthode déconcerte, l'aridité dégoûte, l'uniformité ennuie, et l'inutilité rebute. Il n'en faut pas tant pour retarder les progrès dans les sciences : à plus forte raison, dans la manière d'apprendre à lire et à écrire. Cependant, il semble que, par une fatalité inconcevable, on ait pris plaisir, depuis le quatorzième siècle, à réunir tous ces obstacles dès l'entrée des études, comme pour les rendre inaccessibles à la plupart des jeunes gens. Pour se convaincre de cette triste vérité, il suffit de jeter les yeux sur nos abécédaires les plus en vogue, et d'examiner la methode que l'on emploie pour les enseigner

En effet, ouvrons les livres élémentaires que l'on met entre les mains des enfans pour leur apprendre à lire ; nous serons effrayés des difficultés qu'ils contiennent, et de l'inutilité des choses qu'on y enseigne. Par-tout ce sont des choses abstraites, incoherentes et sans but ; des inutilites ennuyantes ; des principes factices et sans fondement : et l'on voudroit que des enfans légers, bouillans, inconstans, sur lesquels l'application n'a presque point de prise, s'adonnassent facilement à des études qui, bien loin de piquer leur curiosité, de soutenir leur attention et d'intéresser leur amour-propre, sont capables de lasser la constance de l'homme le plus réfléchi et le plus curieux d'apprendre. Qui pourroit effectivement tenir à répéter sans cesse et sans fin: *Qua, que, qui, quo, quu ; pater, ave, credo* ; choses bonnes en elles-mêmes, mais qu'ils n'entendent pas, qu'ils ne peuvent comprendre, qui ne disent rien à leur imagination, qui ne parlent pas à leur cœur, qui ne portent aucune lumière à leur esprit, et qu'on

ne leur inculque qu'à coups de fouets? « Aussi arrivez dans les écoles, dit Montagne, sur le point de leurs offices : vous n'oyez que cris et enfans suppliciés et des maîtres ennivrés de colère. Quelle manière pour éveiller l'appétit envers leurs leçons à ces tendres ames craintives, de les guider d'une trogne effroyable, les mains armées de fouets! .... au lieu de convier les enfans aux lettres, on ne leur présente qu'horreur et cruautés ». En verité, il faut avoir bien envie de dégoûter les enfans des études, pour tous les âges suivans, que de les forcer d'entrer dans le sanctuaire des sciences, par une porte aussi hideuse et aussi environnée d'épines!

Encore si l'on employoit un peu de methode pour rendre moins ennuyeuses des choses si rebutantes! Mais il semble qu'on ait pris à tâche d'y confondre tout, pour n'en pouvoir sortir. Cependant le bon sens dit que dans tout il faut de la méthode : *Ordo est perfectio rerum.* QUINT. Ceci, qui est pour toutes les entreprises une verité incontestable, appuyée sur l'expérience, sur la nature des choses et sur la portée de notre esprit, l'est encore plus pour les methodes didactiques, où il faut poser des principes évidens, et aller insensiblement et par degrés, de ce qui est plus connu à ce qui l'est moins, du facile au plus difficile, de ce qui est sensible à ce qui est abstrait; mais ces préceptes, dictés par la droite raison et confirmés par l'expérience de tous les jours, sont violés dans presque tous nos livres élementaires. Aussi, voyons-nous tous les enfans sans exception n'aller à l'école que malgré eux, ne tenir leurs livres qu'avec répugnance, et n'apprendre que très-difficilement. On contrarie la nature par de telles méthodes; et, pour se soutenir au milieu de cette contrainte, il faut

des efforts continuels, dont les enfans ne sont pas susceptibles. C'est un estomach qui rejette tout ce qu'on a forcé la bouche de lui faire passer. De-là, le désespoir des maîtres et la gêne des enfans; car les enfans n'aiment qu'à sauter, danser, chanter: contraignez-les, ce sont des pleurs, des refrognemens; et que peut-on tirer d'un enfant qui rechigne et qui pleure? Rien, absolument rien. Tout ce qu'on fait avec plaisir, on le fait toujours bien; on suit alors le courant de l'eau, et on est déjà bien loin, avant d'avoir pensé à faire des efforts pour avancer; mais pour aller contre la pente des choses, il faut de l'art, beaucoup d'efforts, une attention continuelle; et les enfans n'ont rien de tout cela.

On fait pis encore. Une règle de prudence, c'est d'entreprendre les choses difficiles, comme si elles étoient faciles, afin de ne pas perdre courage, en grossissant par son imagination, des difficultés qui pourroient désespérer; et cette règle de sagesse, au lieu de l'employer en faveur de la jeunesse, nous faisons le contraire; nous grossissons les objets, nous multiplions les difficultés, nous accumulons les obstacles; et bien loin de proportionner les choses à l'intelligence des enfans, qui est de petite étendue et soutenue de très-peu d'application, on les charge d'un fardeau que l'homme le plus exercé auroit peine à porter.

De plus, on les entretient de choses indifférentes et inutiles. Cependant il n'en coûteroit pas plus à appliquer leur esprit à de bonnes choses, qu'à celles qui ne peuvent leur servir de rien; et ils n'auroient pas plus de peine pour apprendre celles-là que celles-ci. « Les livres et les propos ne doivent point être des choses petites, sottes et frivoles, dit Charron;

mais de choses grandes, sérieuses, nobles et généreuses, et qui règlent les sens, les opinions, les mœurs; comme ceux qui font connoître la condition humaine, les branles et les ressorts des ames, afin de se connoître et de connoître les autres. Apprenez-leur ce qu'il faut craindre, aimer, desirer, ce que c'est que passion et vertu, ce qu'il y a de différence entre l'ambition et l'avarice, la servitude et la dépendance, la licence et la liberté; montrez-leur comment ils doivent régler les mouvemens de leur cœur, se réjouir sans dissipation, s'attrister sans abattement, desirer sans inquiétude, acquérir sans injustice, posséder sans orgueil, perdre sans douleur, etc. ».

Enfin, on leur apprend dans les écoles des choses trop uniformes. Les livres qu'on leur met entre les mains sont ennuyeux par les choses qu'ils contiennent, par l'uniformité qui y règne, par la contrainte qu'ils exigent, et par la nécessité qu'ils imposent de les remâcher plusieurs fois, de les rebattre continuellement, et d'en être continuellement obsédé. Fut-il rien de plus rebutant? Si l'uniformité tue l'homme constant, que ne fera-t-elle pas sur l'esprit mobile de l'enfance? C'est ici le cas d'appliquer ce vers si célèbre de Térence :

Nulla est tam facilis res quin difficilis fiet, quam invitus facias.

En faisant long-temps une même chose, on peut la bien faire sans doute, mais ordinairement on ne la fait pas avec plaisir : car alors l'esprit toujours occupé du même objet se trouve circonscrit de toute part; et comme emprisonné dans un même sujet; se fatigue nécessairement en parcourant toujours le même

cercle et se dégoûte de son travail. Au contraire, outre qu'il trouve l'agrément de la nouveauté qui plait toujours dans le changement de matière, l'esprit voit avec satisfaction qu'il fait de nouvelles découvertes et augmente ses richesses à mesure qu'il s'étend et qu'il se porte sur un plus grand nombre d'objets. Un bon instituteur doit donc imiter ces laboureurs industrieux, qui, lorsqu'ils voient leurs terres épuisées par une abondante récolte, changent la graine qu'ils y sement, et mettent par là une nouvelle analogie entre la terre et les nouveaux fruits qu'on lui demande. Aussi, les objets différens et les méditations diversifiées ont souvent le pouvoir de réparer les forces de l'ame, et de remettre en vigueur un esprit fatigué. Le changement de travail est une espèce de repos; et on aime mieux faire successivement plusieurs choses, que de faire long-temps la même besogne.

Concluons donc que pour parvenir à rendre l'étude plus utile, il faut bannir de nos écoles toutes les méthodes de routine, dont on s'est servi jusqu'à présent pour apprendre à lire; qu'il faut mettre entre les mains de la jeunesse des choses variées, utiles et agréables, et changer absolument l'ordre que l'on a mis jusqu'à présent dans la manière même d'apprendre à lire et à écrire. Pour produire efficacement tous ces heureux effets, nous croyons qu'il faut prendre les trois moyens suivans. Le premier regarde l'ordre que l'on doit mettre dans l'enseignement; le second a pour objet de mieux choisir les matières d'instruction, et de ne présenter aux jeunes gens que des choses faciles, utiles et agréables; le troisième enfin, c'est de pratiquer une méthode qui recrée l'esprit plutôt que de l'ennuyer. Voyons s'il

est possible de remplir ces trois importans objets : pour cela il suffit d'établir les trois propositions suivantes.

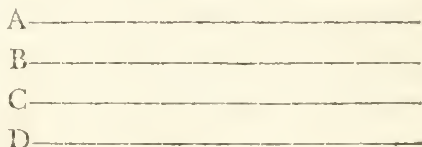
Il faut apprendre à écrire avant d'apprendre à lire.

La méthode d'apprendre à lire avant d'écrire est ancienne et universelle ; mais elle n'en est pas moins vicieuse. C'est un principe dicté par la raison et confirmé par l'expérience, que celui qui commence par ce qui est le plus compliqué et le plus difficile, pour arriver à ce qui est plus simple et plus facile, va à rebours, et suit une marche qui n'est pas naturelle. Il faut un chemin uni, aisé et court à ceux qui commencent à marcher. Si sur la fin de la route nous trouvons des ronces et des épines, la vue du terme, qui n'est pas loin, nous encourage ; et les secours que nous avons recueillis en avançant, sont autant d'instrumens qui travaillent pour nous, et qui préparent la voie par où nous devons passer ; mais est beaucoup plus facile d'écrire que de lire : c'est donc par apprendre à écrire qu'il faut commencer. Quiconque sait faire vingt-quatre caractères qui ont des rapports sensibles les uns avec les autres, et dont les élémens sont d'une extrême simplicité, sait écrire ; au lieu que pour lire, je ne dis pas correctement, mais couramment, il faut des années entières, des peines infinies, des combinaisons extrêmement métaphysiques et déliées, une contrainte dure et infatigable, si on ne parvient à alléger le fardeau par une méthode différente de celle que l'on a suivie jusqu'à ce jour.

Méthode facile pour apprendre à écrire.

Nous répéterons ici ce que nous avons dit dans notre plan d'instruction, sur la manière qu'on doit suivre pour apprendre facilement à écrire ; et nous y ajouterons ce qui est nécessaire au développement des principes que nous y avons posés.

On trace d'abord sur le papier quatre lignes parallèles, également distantes l'une de l'autre, comme pour recevoir des notes de musique, et telles qu'on les voit ici gravées.



Les deux lignes du milieu, B. C, sont destinées à recevoir les petites lettres : les grandes lettres, dont le caractère s'allonge par en haut, s'étendront jusqu'à la ligne A ; et celles qui s'allongent par en bas, descendront jusqu'à la ligne D.

Ceci fait, le maître tire d'abord une ligne perpendiculaire entre les lignes *B C*, et il dit à ses écoliers qu'en mettant un point sur cette petite ligne, ce sera un *i* ; qu'en passant un petit trait sur la partie supérieure de cet *i*, il deviendra un *t* ; que si, au lieu d'y passer un petit trait de plume, j'y fais un petit crochet en avant, ce sera une *r* ; en mettant un second *i* auprès de cette *r*, cela fera une *n* ; et une *m*, si on en ajoute un troisième ; que si j'allonge jus-

qu'à la ligne A le premier *i* de l'*n*, ce sera une *h*; et un *k*, si je place un *i* incliné en dehors sur la dernière partie de cette *h*; si je place deux *ii* l'un au bout de l'autre, j'aurai une *l*; si je pose deux *ii* l'un près de l'autre, il en résultera un *u*; si j'allonge par en bas le dernier *i* de cette *u*, il deviendra un *y*, et un *z*, si j'arrange trois *i* ensemble de la manière dont on le voit ici z; si je recourbe un peu cet *i* par les deux bouts, ce sera une *s*; et en passant un trait de plume sur le milieu de cet *s*, j'en ferai une *f*; si je dispose ici deux *ii*, de manière qu'ils viennent se joindre par en bas, ils formeront un *v*, et de ce *v* je ferai facilement une & en le barrant par une *s*.

Voilà donc seize lettres, savoir : i, t, r, n, m, h, k, l, u, y, z, j v, s, f, &, formées par la connoissance du seul *i*.

Pour faire facilement le reste des lettres, il faut suivre la même méthode. Si je recourbe un peu en dedans les deux bouts de l'*i*, ce sera un *c*; si je fais un petit anneau avec la partie supérieure de ce *c*, il deviendra un *e*; si j'oppose un *c* à un *c*, ce sera un *o*; et si à cet *o*, j'applique un grand *j*, je ferai tantôt un *q*, tantôt un *p*, tantôt un *d*, tantôt un *b*; si cet *i* est au bout de l'*o* ou du *c*, ce sera un *g*; si à l'ouverture du *c*, j'applique un autre *c*, j'aurai un *a*; deux *cc* adossés l'un à l'autre feront un *x*.

Voilà le reste des lettres, savoir; *c*, *e*, *o*, *q*, *p*, *d*, *b*, *g*, *a*, *x*, tirées encore du même caractère matrice. Il n'est plus question que de repéter quelquefois la même opération, de faire quelques reflexions sur la manière de tenir sa plume pour former les pleins et les déliés, sur la proportion que les lettres doivent avoir dans leur ensemble, sur la nécessité et les rè-

gles des liaisons, etc. : ce qui ne sera ni long ni difficile; et tout est dit pour l'écriture.

On peut encore faire revivre deux méthodes, qui avoient parfaitement bien réussi dans les premiers siècles de notre ère. La première est d'avoir différentes planches, et de graver sur chacune la même lettre, les unes plus grandes, les autres plus petites; les écoliers posent du papier sur chaque planche, pressent dessus le papier, et en retirent une lettre bien formée, dont ils prononcent le nom. Ces lettres, ainsi tirées à part, se peignent dans l'imagination; et il est évident que la figure n'étant pas compliquée, la main doit la tracer aussi facilement que l'imagination la saisit. L'autre méthode est celle qui étoit fort en vogue du temps de St-Jérome, et qu'il indiquoit à la veuve *Læta* pour apprendre à lire et à écrire à sa petite-fille, qui étoit trop vive et trop remuante pour pouvoir s'appliquer à l'étude. Cette méthode consistoit à faire graver sur des échecs, et en beaux caractères, les différentes lettres de l'alphabet : par ce moyen on joue tant que l'on veut; et plus on joue, plus on apprend.

Méthode pour apprendre facilement à lire.

Cette méthode consiste en deux points : dans le choix des livres, et dans la manière de les faire apprendre. Nous traiterons de l'un et de l'autre de ces deux points, après que nous aurons indiqué quelques préliminaires nécessaires pour réussir.

Après avoir appris à ses écoliers à tracer les lettres de l'alphabet, et à les distinguer l'une de l'autre, le maître jetera sous leurs yeux toutes sortes de lettres, chacune de différente couleur, à l'exception que chaque

espèce aura la sienne particulière. Il exercera ses écoliers à les démêler, et à réunir ensemble celles de la même espèce : par ce moyen, ils parviendront bientôt à les distinguer toutes les unes des autres. Alors le maître unira, comme par hasard, quelques lettres qui rendront un mot facile à prononcer, peu composé et familier : *père*, par exemple, il le prononcera lentement et distinctement, et le fera prononcer de même à ses écoliers. Il brouillera les caractères, et engagera ses écoliers à recommencer le même nom. Ce mot rétabli, il mettra une *m* à la place du *p*, et le terme *mère* remplacera celui de *père* : ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on ait assez de mots pour former une proposition. Alors on écrira cette petite phrase; on en épèlera tous les mots, avec l'attention d'appuyer sur les syllabes, de les prononcer brèves ou longues, suivant les petites observations que nous ferons ci-après. On fera un petit recueil des phrases qu'on aura ainsi apprises et réunies, et qu'il faudra voir souvent. Après ce léger appareil, on habituera les écoliers à ne plus interroger qu'en combinant des lettres et des mots, et on leur répondra de même. Après quelques semaines de cet exercice, on commencera à prendre un livre, et on lira selon la méthode la plus convenable. Mais quel livre, et quelle méthode? c'est ce que nous allons exposer dans les deux propositions suivantes.

Il faut mettre entre les mains des enfans qui apprennent à lire, des livres qui contiennent les lois de la nature, et les maximes d'une morale douce et universelle.

L'homme n'est pas un être isolé et solitaire; il tient à la chaîne qui unit tous les divers membres de la so-

ciété: s'il remue, le tout auquel il est uni se sent de la régularité ou de l'irrégularité de son mouvement. Il faut donc que tout ce qu'il fait soit dirigé par l'ordre et qu'il tende au but commun. De-là la multiplicité des devoirs dont la vie est remplie: affaires communes et particulières affaires civiles et domestiques, engagemens publics, actions secretes: tout dans la vie, en quelque état que nous soyons, est soumis à ses devoirs. Y être fidèle, voilà l'honneur; les négliger, voilà la honte. Voilà aussi pourquoi, non-seulement dans toutes nos actions sérieuses, mais encore dans nos divertissemens, dans nos repas, dans nos jeux, dans le repos même et le sommeil, il y a des bornes et des règles, dont il n'est permis à personne de s'écarter. *Nihil placere potest, quod non decet.* (Quint.). C'est encore pour cela que toutes nos actions ont un terme au-delà duquel elles dégénèrent en vices; que ce terme est marqué par le bonheur et l'intérêt commun des hommes; qu'elles sont plus ou moins vertueuses, selon qu'elles tournent plus ou moins au profit commun de la société; et qu'elles sont plus ou moins vicieuses, selon que la société en reçoit un préjudice plus ou moins grand.

Sous ce point-de-vue, la vie présente seroit une course pénible, où il faudroit s'armer de courage pour en fournir la carrière avec honneur et sans reproche, où nous serions obligés d'être continuellement sur nos gardes, et de peser péniblement toutes nos démarches, pour qu'elles ne déviassent pas de la ligne de nos obligations.

Mais, quand on voit que tous ces devoirs sortent d'un principe très-simple, uniquement destiné à notre bonheur; que ce principe, qui est gravé dans le cœur de nous tous, pourvoit à nos besoins, à notre repos,

à notre conservation, à nos intérêts, à la sûreté, au bonheur de la société dont le nôtre dépend; quand on réfléchit que c'est à cette fin que se rapportent les sentimens naturels, toutes nos inclinations, toutes nos passions, notre raison, notre volonté; quand on pense que c'est-là que tendent les délibérations, les lois, les associations, toutes les conventions humaines; que c'est cela qui constitue l'homme, qui l'ennoblit; que c'est delà que dépend son bonheur, le repos et la tranquillité de sa conscience, les agrémens solides, purs et inaltérables de la société, et généralement tout ce qui nous plaît constamment dans nos semblables, ou ce qui peut leur plaire de notre part; quand, dis-je, on fait sérieusement ces réflexions, on ne trouve alors rien que de juste, que de louable, d'honorable et d'attrayant dans tous ses devoirs; on ne s'en fait plus une peine; on les remplit avec joie; on se fait un honneur, un mérite de ne manquer à aucun, en quelque temps que l'on soit obligé de les remplir.

Aussi, sans ces qualités et sans ces dispositions, c'est fait de l'homme, c'est fait de la société; le monde n'est plus qu'un théâtre d'horreur, de cruautés, de calamités. Au contraire, la terre seroit le séjour de la paix, de la fraternité, du bonheur et des vrais plaisirs, si les hommes mettoient toute leur application, toute leur gloire à faire la satisfaction les uns des autres, et à s'aimer mutuellement. On n'auroit plus besoin de lois, de menaces, de tribunaux, de châtimens.

Les anciens législateurs ont bien senti ces vérités: et les premiers temps ont joui du bonheur qu'elles procurent, parce que leurs premières leçons étoient toujours celles de la morale. Les poëtes la chantoient

dans leurs vers; on la célébroit sur les théâtres ; on chantoit dans les festins les hommes vertueux ; on préconisoit leurs belles actions dans les fêtes publiques et particulières. Les philosophes prêchoient la vertu dans leurs discours et par leurs exemples. Les assemblées publiques, les jeux, tous les spectacles la couronnoient. Nous apprenons de Strabon que les Grecs commençoient l'éducation de leurs enfans par la poésie, non-seulement pour leur apprendre la vraie sagesse, mais parce que cette méthode leur paroissoit la plus convenable et la plus naturelle. C'etoit, selon le témoignage de Caton dans ses Origènes, anciennement la coutume que les convives chantassent, au son de la flûte, les louanges des grands hommes, la magnificence de la divinité, les phénomènes de la nature, ect. Coutume qui fut en vigueur chez les Latins, tout le temps que les mœurs furent en honneur parmi ce peuple, et que leur republique conserva sa première réputation : et Tite-Live nous observe judicieusement que, lorsqu'on se relâcha dans cette pratique, et qu'on fut moins occupé de maintenir les bonnes mœurs dans tous les états, la republique courut à grands pas vers sa ruine. Qui peut lire sans attendrissement la description du repas que Didon donne à Enée, sur-tout cet endroit où Jarbas, à la grosse chevelure, chante d'un air divin, sur son luth d'or, un cantique immortel à l'honneur de la divinité et de sa providence, et que tous les convives répètent avec tant d'alégresse. Horace nous dit positivement qu'on employa la poésie pour enseigner aux hommes les maximes d'une morale universelle, et les lois qui devoient les régir. C'est elle, dit-il, qui a réuni les hommes en société, qui leur a inspiré le goût des vertus sociales, qui a partagé les terres, fondé les

villes, réglé les mariages, les lois et le culte de la divinité. C'est elle qui a enfanté ces peuples et ces familles de héros qui firent l'étonnement des siècles où ils vécurent. Les histoires d'Amphion, d'Orphée, de Tirtée, etc. ne nous paroissent incroyables que parce qu'elles élèvent leurs héros au-dessus de l'humanité ; et nous ne les croyons impossibles, que parce que tout est dégénéré parmi nous, et que notre éducation n'a pas eu, comme la leur, la vertu pour base, et le patriotisme pour soutien (1). C'est pour cela que la poésie fut si long-temps en honneur, et qu'elle y auroit toujours été si, comme le reproche Déspréaux à Molière, et comme on le reprocha de leurs tems à Aristophane et à Plaute : *ils n'eussent point quitté pour le bouffon l'agréable et le fin.*

En effet, quoi de plus propre pour former de grands hommes, pour animer le génie, échauffer les esprits, monter l'imagination, produire l'enthousiasme, qu'un genre d'écrire, qui imite le langage de

---

(1) Orphée, dit Horace dans son *Art Poëtique;* Orphée, ce sacré interprète des dieux, ayant, par la force de ses vers, détourné du meurtre des hommes encore sauvages, et leur ayant fait quitter la vie brutale qu'ils menoient, on publia qu'il adoucissoit les tigres, et qu'il apprivoisoit les lions les plus furieux. La même chose arriva peu de temps après à Amphion, qui, par les charmes de sa poésie, fit bâtir la citadelle de Thèbes : on dit que par le son de sa lyre il donnoit du mouvement aux pierres, et que par des chants tendres et touchans, il les forçoit à s'aller poser d'elles-mêmes dans le lieu qu'il vouloit leur faire occuper. *Car anciennement on ne connoissoit d'autre sagesse, ni d'autre poésie que celle qui enseignoit à distinguer le bien public de celui des particuliers, et les choses saintes d'avec les profanes; à réprimer le brigandage des moeurs, à donner des règles aux gens mariés, etc.* C'est par là que ces poëtes divins et leurs vers s'établirent dans le monde.

la divinité, et qui, selon La Fontaine, en parlant de l'apologue :

Est proprement un charme qui rend l'ame attentive,
Ou plutôt il la tient captive,
Nous attachant à des récits
Qui mènent à son gré les cœurs et les esprits.

Là, dit Boileau, en parlant de la poésie,

Là, pour nous enchanter, tout est mis en usage,
Tout prend un corps, une ame, un esprit, un visage.
. . . .
. . . .
Ainsi, dans cet amas de mille fictions,
Le poëte s'égaie en mille inventions,
Orne, élève, embellit, agrandit toutes choses,
Et trouve sous sa main des fleurs toujours écloses.

En effet, c'est dans la poésie que les pensées paroissent sortir du sein même de la nature; où la sublimité des idées, l'éclat des figures, la pureté de l'élocution, la convenance des images, la beauté des peintures, la cadence des vers, la mélodie des sons, relèvent le style, flattent l'oreille, enchantent l'imagination, échauffent le cœur et maîtrisent les volontés. C'est-là que l'esprit se trouve enrichi par mille traits de la fable, de la géographie, de la physique, de l'histoire, qui, semés sans affectation parmi les vérités morales, les font recevoir avec avidité, tandis que le cœur est nourri par une variété infinie de sages reflexions sur les mœurs, et par des peintures vives et naturelles du vice et de la vertu; enfin c'est-là que le goût est formé par une composition juste et correcte, sans contrainte, belle et gracieuse, sans fard, coulante et aisée, sans négligence, noble et majestueuse, sans enflure, toujours assaisonnée d'un sel et d'une érudition qui ne laissent point de lieu au dégoût.

Voilà

Voilà pourquoi on fut si long-temps sans avoir besoin de lois et d'histoire. La poésie animoit tout, et transmettoit toutes les actions remarquables à la postérité; les mœurs se soutenoient par elle, et les mœurs soutenoient l'édifice de la société. Voilà aussi pourquoi les anciens croyoient qu'il n'y avoit que le sage qui pût être poëte, et c'est pour cette raison que les premières lois furent écrites en vers. Solon voulut renouveler cette coutume de son temps, comme on le voit par deux vers tirés de ses lois, dont voici le sens :

Mais, avant tout, prions le grand Jupiter
Qu'il bénisse ces lois, et les fasse respecter.

Qui peut dire ce que produisoient les préceptes de la morale mis en vers, chantés sur des airs sublimes et ravissans, chantés au milieu des acclamations d'une multitude attendrie, dans toutes les réjouissances publiques et particulières, à certaines heures de la journée, à certains jours de la semaine, répétés sans cesse avec un nouveau plaisir, et inculqués par les exemples de toute la nation, et dès la plus tendre jeunesse; de-là l'enthousiasme général pour le bien commun; de-là ces vertus héréditaires dans chaque contrée, dans chaque famille; de-là le bien incalculable qu'on verroit parmi nous, si cette pratique y avoit lieu.

On pourroit appuyer ces préceptes sur des exemples les plus frappans des vertus domestiques et civiles; ce seroit rendre un tribut de gloire à ceux qui les auroient pratiquées; ce seroit, pour nous exciter au bien, l'aiguillon le plus puissant et le plus digne de l'homme; ce seroit rendre à la vertu tant de personnes et tant de familles, qui se perdent en suivant le torrent du mauvais exemple; ce seroit appuyer nos lois sur une base solide et inébranlable; ce seroit instruire

en amusant : la nourrice feroit sucer avec le lait à ses nourrissons les maximes de la vertu; elle dirigeroit leurs premiers pas vers le bien commun ; elle leur feroit prendre toutes les habitudes des plus beaux penchans ; elle rempliroit toute la capacite de leur cœur des vertus les plus brillantes et les plus utiles, leur esprit des connoissances les plus avantageuses, et leur imagination des peintures les plus riches et les plus gracieuses : et tout cela en leur chantant, sur des airs tendres, les doux attraits de la vertu, les merveilles de la nature et des arts, les traits les plus surprenans de l'histoire, les actions immortelles des grands hommes.

Voulons-nous donc voir revivre parmi nous les heureux temps des premiers siècles ? prenons les mêmes moyens qui les produisirent ; célébrons la vertu dans tous nos écrits, dans toutes nos actions publiques, et qu'elle soit l'objet de la poësie ; chantons-la les jours de nos fêtes, dans nos festins, au milieu de nos divertissemens, sur nos théâtres; montrons-la par-tout heureuse, par-tout révérée, couronnée, applaudie; commençons par-là le fondement de notre éducation publique et particulière ; et bientôt nous produirons autant de héros en tous genres que nous aurons de citoyens

Mais tout le temps que l'on commencera l'éducation des enfans par une étude séche et rebutante de mots, et qu'on les appliquera à des choses abstraites, sans avoir auparavant dirigé leur cœur, formé la raison, élevé les sentimens, nous n'aurons guère d'autres fruits à attendre de notre éducation que le dégoût du travail et de l'application. Il faut donc commencer l'enseignement par des livres méthodiques de morale ; nous venons de le démontrer. Ce n'est point assez, il faut que les plus beaux morceaux de

cette morale soient mis en vers, et chantés sur des airs attachans, pompeux et agréables. C'est ce qu'il nous reste à prouver.

Methode propre à apprendre très-facilement à lire.

Pour conduire facilement à leur but les enfans ainsi que les hommes faits, il faut connoître leur caractère et suivre leurs inclinations. Si on les pousse vers des objets pour lesquels ils ont de l'aversion, on est sûr de ne reussir que difficilement; au contraire, on leur fait faire tout ce que l'on veut, quand on suit la pente qui les entraîne. Voyons donc ce que les enfans aiment le plus dès leurs premières années, et à quoi ils s'occupent le plus volontiers. Nous apprenons que ce n'est qu'en étudiant les enfans livrés à leurs jeux, que Jean-Jacques a réussi à connoître les inclinations primitives de l'homme. A peine les enfans peuvent-ils bégayer, qu'ils fredonnent des sons mal articulés; ils chantent *là*, *li*, *papa*, *maman* : voilà l'indication de la nature. Suivons-la, mettons les préceptes de la morale en vers simples et coulans, chantons-les avec les enfans, et nous verrons avec quelle avidité ils saisiront nos leçons; or, rien de plus facile que de mettre cette méthode en pratique.

Après que les enfans sauront écrire leurs lettres, suivant la méthode que nous venons d'indiquer, on leur donnera à tous le même livre, imprimé proprement, en gros caractères et sur du beau papier; tous tiendront les yeux sur le livre, tandis que le premier prononcera, à haute voix et très-posement :

Dans—le—bon—heur—d'un—autre,
Cha—cun—trou—ve—son—bien.

Tous répéteront très-lentement le même mot, en

articulant séparément toutes les syllabes. Le premier reprendra :

Son—plai—sir—est—le—nô—tre,
Et—le—nô—tre—est—le—sien.

Ce que les autres doivent répéter avec attention. On ira ainsi de strophe en strophe, jusqu'à la fin de l'ode ; bien entendu que la pièce aura été chantée avant de commencer la leçon. Cependant l'instituteur n'aura d'autre occupation que de veiller attentivement à ce que tous suivent des yeux, et ne perdent pas le fil de la lecture. Ceci fait, le maître lira un article de la grammaire française, et appliquera à la lecture que l'on vient de faire tous les principes qui sont contenus dans cet article, ayant attention de ne pas faire remarquer les difficultés qui n'y ont point de rapport. Par exemple, le premier article de la grammaire traite des voyelles simples. Il ne parlera donc, dans sa leçon, que des voyelles simples ; il dira, par exemple, *ô* dans *nôtre* est long, parce qu'il est couronné d'un accent circonflexe ; au contraire il est bref dans *bon-heur*, par la raison opposée. Quant aux voyelles composées, *leur*, *au*, *trou*, etc., il n'en parlera que lorsqu'il lira dans la grammaire l'article des voyelles composées. Il n'aura pas fait six fois ces remarques, que ses écoliers les feront aussi bien que lui. Dans toutes les règles il y a des exceptions, on ne les remarquera que lorsqu'on reviendra à une seconde explication des principes. Voilà la méthode la plus simple, la plus facile, la plus expéditive d'apprendre à lire et à écrire correctement. Reste à indiquer la grammaire qui nous a paru la plus méthodique et la plus claire ; il suffit de la lire attentivement.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

PREMIÈRE PARTIE.

Des Lettres de l'alphabet et des Syllabes.

L'alphabet français est composé de vingt-cinq lettres, a, b, c, d, e, f, g, h, i, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, x, y, z, auxquelles on ajoute &, qui est une lettre double, formée de l'*e*, et du *t*.

Des Voyelles simples.

On compte cinq voyelles simples, *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, auxquelles on ajoute l'*y* des grecs.

La voyelle *a* est la plus facile à prononcer. Elle est brève quand elle est suivie de deux consonnes, comme dans *patte*; elle est longue, lorsqu'elle est [illegible] par un accent circonflexe, comme dans *pâte* [illegible] du pain.

On distingue de quatre sortes d'*e*: l'*e* [illegible] qu'un son peu sensible, et sur lequel on [illegible] d'accent, comme à la fin de ces mots: [illegible] *pêche*. L'*e* fermé, sur lequel on met l'accent [illegible] comme à la fin de ces mots, [illegible] *é* [illegible] : il se prononce la bouche presque [illegible] ouvert, ainsi appelé, parce qu'il se prononce [illegible] ouverture de bouche plus grande que pour les [illegible] tes d'*e* précédens, est celui sur lequel il y a [illegible]

grave ou un accent circonflèxe, comme dans *succès*, *fête*. La quatrième espèce d'*e* se prononce comme un *a*, *enfant*, *femme*.

La voyelle *i*, différente de la consonne *j*, est longue lorsqu'elle est couronnée par un accent circonflèxe, comme dans *épître*, *gîte*.

La voyelle *o* ne fait seule un mot, que lorsqu'elle est interjection ; alors cet *o* est long et prend l'accent circonflèxe, comme, *ô ciel! ô pudeur!*

La lettre *u* est voyelle ou consonne : la consonne *v* s'appelle *vé*, pour la distinguer de la voyelle, qui retient le nom d'*u* ; ainsi, dans le mot *vulgaire*, la première lettre est un *vé*, et la seconde un *u*.

L'*y* des Grecs n'a, dans notre langue, que le son de notre *i* voyelle ; on l'emploie en français pour exprimer le son de deux i, dont le premier est censé joint à la voyelle qui le précède, et le second à la suivante ; ainsi il faut écrire, *joyeux*, *moyen*, *boyaux*, *étayer*, avec un *y* ; mais on écrira avec un *ï* surmonté de deux points, et que l'on appelle pour cela i tréma, *païen*, *aïeul*, parce que l'on n'entend dans ces mots que le son d'un i, en cette sorte, *pa-ien*, *a-ieul*, au lieu que l'on prononce *moi-ien*, *joi-ieux*.

Autrefois on écrivoit *moy*, *toy*, *luy*, etc., avec l'*y* ; mais il est bien mieux d'écrire, *moi*, *toi*, *lui*.

Dans presque tous les verbes où l'*y* s'emploie pour deux *i*, en certaines personnes, il se change en *i* simple en d'autres, parce qu'il n'y tient plus lieu que d'un *i* : ainsi, quoiqu'on écrive, *soyons*, *voyons*, *soyez*, *voyez*, etc. il faut écrire, *qu'ils soient*, *qu'ils voient*, parce que ces deux personnes se prononcent avec le son d'un *i* simple.

Il faut mettre un *i* simple après l'*y*, dans les premières et secondes personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif, et du parfait du subjonctif des verbes qui ont un *y* devant la terminaison *ant* du participe actif : ainsi on écrira, *nous payions*, *vous payiez*, *que nous payions*, *que vous payiez*, parce que *payer* fait au participe actif *payant*,

Des Voyelles composées.

Les voyelles composées sont des voyelles simples réunies ensemble, pour donner à la voyelle dominante un son plus fort et plus plein que si elle étoit seule, sans cependant cesser d'être un son simple et de se prononcer comme s'il n'y avoit qu'une seule voyelle. Telles sont, *ao*, *ea*, *ai*, *oi*, *eoi*, *au*, *ue*, *eou*, *eau*, *ou*, qui prennent le son de la principale des voyelles dont elles sont composées.

Ainsi, dans ces mots, *il mangea*, *nous songeâmes*, *je chantai*, *je lirai*, *geai*, *araigne*, *pleine*, *dais*, *adroit*, etc. prononcez d'un ton plein, *il manja*, *nous sonjâmes*, *je chanté*, *je liré*, *jé*, *arègne*, *plène*, *dé*, *adrét.*

Ui a le son de l'*i* seul dans *vuider*, *vuide*, *vuidange*, *vuidangeur* ; mais *ui* est long et se prononce dans *cuire*, *luire*, *aiguille*, *aiguiser*, *guise.*

Des Voyelles nasales.

Les voyelles nasales sont des voyelles simples ou composées, jointes à la consonne *n* ou *m*, dans une même syllabe, pour exprimer un son simple, un peu prononcé du nez, savoir, *am*, *an*, *em*, *en*, *aim*, *ain*, etc.

Am, *an*, *ean*, *em*, *en*, se prononcent ordinairement de même, et avec le son de l'*a* : *ambigu*, *vengeant*, *empire*, *entendement*. Cependant *em*, *en*, se prononcent comme *e*, 1°. dans les mots terminés par *en* ou *ien*, sans autre consonne, et dans les mots qui en dérivent : *examen*, *agen*, *citoyen*, *moyen*, *moyennant*, *mien*, *tien*, *chrétien*, *chrétienté* ; 2°. dans les verbes *tenir*, *venir*, et leurs composés, comme, *je tiens*, *je soutiens* ; 3°. dans les mots pris des langues étrangères, comme *Agamemnon*, *Jérusalem*, *triennal*.

Im, *ain*, *ein*, *aim* et *eim*, se prononcent comme *ain* : *impoli*, *main* ; *peinture*, *faim*, *Rheims*.

Eun a le son fort de l'*u* : *à jeun*, prononcez *à jûn*.

Des Diphtongues.

Les diphtongues se forment par la jonction de plusieurs voyelles ensemble, pour faire entendre deux sons par une seule émission de voix.

Des Diphtongues simples.

Les diphtongues simples résultent de la jonction de deux voyelles, pour faire entendre à l'oreille le son distinct de ces deux voyelles réunies en une syllabe, et prononcées en un seul temps.

EXEMPLES :

Ia se prononce, *d-ia-mant*, *v-ia-nde*.
Ie se prononce, *p-ié*, *pre-m-ier*.
Io se prononce, *v-i-o-le*, *f-io-le*.
Œ se prononce, *m-œ-le*, *p-œ-le*.

Oi se prononce avec le son de l'*o* et de l'*i* : *v-oi-elle*, *m-oi-i-n* ; et avec le son de l'*o* et de l'*e* ouvert, comme *f-oi-s*, *l-oi*. Il se prononce encore par *ou*, comme *mois*, *pois*, *toits* ; prononcez *m-oua*, *p-oua*, etc. : c'est ainsi que se prononce *soit*, conjonction, pour le distinguer de *soit*, verbe, qui se prononce *sé*.

La plupart des noms de nations et de pays se prononcent par *oe*. Exemples : *Albigeois*, *Bavarois*, *Chinois*, *Danois*, *Gaulois*, *Hongrois*, *Liégeois*, *Suédois*, *Iroquois*, *l'Artois*, *l'Auxerrois*, *le Blaisois* ; mais on prononce par un seul *è* ouvert, *Anglois*, *Écossois*, *Irlandois*, *Hollandois*, *François*, etc., comme s'ils étoient écrits : *Anglès*, *Écossès*, etc.

Des Diphtongues composées.

Les diphtongues composées sont celles qui se forment de deux voyelles composées, ou de l'union d'une voyelle simple avec une voyelle composée. *Ici*, *iau*, *ieu*, *ioi*, *iou*, *ioe*, *oue*, ne font qu'une syllabe ; mais il y en a deux dans *jou-er*, dans *rou-er*, dans *ou-ï*, participes du verbes *ou-ïr*.

Des Consonnes.

Il y a dix-neuf consonnes : b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z.

Les consonnes n'ont de son que par les voyelles, auxquelles elles s'unissent ; c'est pour cela qu'on les appelle consonnes. Une syllabe se forme en unissant une consonne. Cependant une voyelle seule fait souvent une syllabe, comme dans *a-jouté*, *cre-é*, *ré-u-ni*.

OBSERVATIONS.

1°. Les syllabes, terminées par des consonnes, sont toujours suivies d'un son foible et muet.

2°. S'il y a dans un mot plusieurs consonnes de suite, il faut toujours supposer entre chaque consonne le son d'un *e* foible et fort bref; ainsi, dans *pseautier*, on prononce comme s'il y avoit *pesautier*.

3°. *B* se prononce dans le corps des mots, comme *subsister*, *absorber*; et à la fin des mots propres, *Job*, *Jacob*, etc. Il ne se prononce pas dans *plomb*.

4°. Ca, ce, ci, co, cu, prononcez ka, se, si, ko, ku. *C* a le son de l'*s* devant *e*, *i*; ainsi, dans *ceci*, *ceux*, *cité*, *cime*. prononcez le *c* comme une *s*, *se*, *si*. Mais *c*, devant *a*, *o*, *u*, *au*, ou devant *l*, *r*, et toutes les fois qu'il finit la syllabe, se prononce comme un *k*; ainsi prononcez *kabinet*, *kolère*, *kuré*, etc., dans *cabinet*, *colère*, *curé*, *caution*, *couvent*, *clément*, *crainte*, *crêpe*, *acteur*, *action*.

Lorsque devant *a*, *o*, *u*, on veut donner au *c* le son d'une *s*, on met au-dessous une espèce de *c* retourné qu'on appelle *cédille*: *façade*, *garçon*, *reçu*.

On prononce le *c* comme un *g* dans *cicogne*, *claude*, *second*, *seconder*, *secrétaire*, et dans les dérivés de ces mots.

5°. *D* ne se prononce point à la fin des noms substantifs, même devant un mot qui commence par une voyelle; ainsi dites: *il fait chau aujourd'hui*, *il fait froi aujourd'hui*. Mais dans les noms adjectifs, ce *d* se prononce si le mot qui le suit est substantif: alors ce

d se prononce comme un *t* ; ainsi dites : *grand auteur*, *fecond héritage*, comme s'il étoit écrit, *grant auteur*, etc. Le *d*, à la fin des verbes, se prononce comme un *t* ; ainsi, *rend-il?* se prononce, *rent-il?*

6°. *F* final ne sonne point dans *clef*, *chef-d'œuvre*, *cerf-volant*, *bœuf salé*, *nerf*, *œuf*, *bœuf*, à moins que ces mots ne soient devant une voyelle ou à la fin d'une phrase, comme *nerf optique*, *blanc d'œuf;* mais au pluriel de ces mots l'*f* est toujours muet ; ainsi l'on dit : *les nerfs optiques*, *des bœufs écorchés.*

7°. *G*, à la fin d'un adjectif, suivi d'un substantif, se prononce comme *k*, si ce substantif commence par une voyelle ; ainsi dites : *un lonk hiver*, *un lonk espace.* Cependant, si ces adjectifs sont au pluriel, il ne faut pas prononcer le *g*, mais il faut faire sonner l'*s* comme un *z* : *les lon zétés.*

8°. L'*h* ne se prononce point dans *l'honneur*, *l'homme*, *christ*, *catholique*, *théologie*, *rhumatisme;* mais il se prononce dans *huit*, *huitaine*, *huitième*, *le héros*, *habler*, *hacher*, *haie*, *haillon*, *haïr*, *hâle*, *halle*, *hallebarde*, *hameau*, *hanche*, *haras*, *harceler*, *hardes*, *hardi*, *hareng*, *haricot*, *harpe*, *harpie*, *haridelle*, *harnois*, *hazard*, *hâter*, *haut*, *hennir*, *héraut*, *hérisser*, *herser*, *hêtre*, *heurter*, *hibou*, *hideux*, *holà*, *Hollande*, *Hongrie*, *honte*, *hoquet*, *hormis*, *hotte*, *houblon*, *houer*, *houlette*, *housse*, *huguenot*, *humer*, *hurlement*, *hutte*, et les composés de tous ces mots, excepté les composés de *héros.*

On donne pour règle générale que l'*h* ne s'aspire pas dans les mots français qui la tiennent du latin. Le mot *une heure* tire son *h* du terme latin *hora*, vous prononcerez donc, *une ure.*

L'*h*, à la suite d'un *p*, se prononce comme une *f* : *philosophie;* vous prononcerez *filosofie.*

9°. *Q* se prononce à la fin des mots *cinq* et *coq*, lorsqu'ils sont devant une voyelle. Cette letre ne se prononce point devant une consonne : *cinq garçons*, *un coq-d'inde*; prononcez, *cin garçon*, *un co-d'inde*.

Qua se prononce *coua* dans les mots suivans : *aquatique*, *équateur*, *équation*, *quadragénaire*, *quadragésime*, *quadragulaire*, *quadrature*; prononcez, *accouatique*, *ecouateur*, etc., en observant que *cua* ne forme qu'une syllabe, et qu'il faut passer rapidement sur *ou*, pour n'appuyer la voix que sur *a*.

Quinqua se prononce *cuincoua* dans les mots suivans: *quinquagénaire*, *quinquagesime*, *quinconce*, *Quintilien*, *équestre*, *questeur*, *Quinte-curce*; on prononce *cuincuagésime*, *Cuintilien*, etc.

10°. *S* a le son du *z*, 1°. entre deux voyelles : *base*, *oiseau*, *rose*; excepté, *monosyllabe*, *parasol*, *préséance*, *présentir*, *présupposer*, parce que chacun de ces mots est un composé de deux termes, et que, si on prononçoit alors l's comme un *z*, le dernier terme perdroit sa véritable prononciation; car on dit, *syllabe*, *sol*, *seance*, etc. 2°. Dans la syllabe *trans*, suivie d'une voyelle : *transition*, *transaction*. 3°. Devant un *d* ou un *h*, et semblables, dont le son est foible : *Asdrubal*, *Esdras*, *Israel*, etc.

11°. Le *t* conserve ordinairement le son qui lui est propre, savoir, *ta*, *te*, *ti*, *to*, *tu*. Cependant il prend celui du *c* ou *s* dans les mots terminés en *cratie*, *mantie*, *tien*, et devant la syllabe *on*, à la fin des substantifs qui en sont dérivés, comme *démocratie*, *minutie*, *domitien*, *nation*, etc.

Des accens.

Les syllabes ne sont pas toutes prononcées du même

ton : les unes l'élèvent, les autres le baissent; d'autres, enfin, l'élèvent d'abord, et le baissent ensuite sur la même syllabe. L'accent est un petit caractère destiné à marquer cette variation.

L'accent aigu sert à marquer le ton élevé ; il se tire de la gauche à la droite (ˊ), comme *bonté*.

L'accent grave marque le ton bas ou baissé ; il se tire de droite à gauche (ˋ), comme dans *procès*.

L'accent circonflèxe composé de l'aigu et du grave, sert à indiquer qu'il faut élever le ton et le baisser successivement et presqu'en même-temps, sur la même syllabe (^), comme dans la seconde syllabe de *tempête*.

L'accent aigu se met sur les *é* fermés, soit au commencement, soit au milieu, ou à la fin des mots, *célèbre*.

L'accent grave marque un *e* ouvert, comme dans *progrès*. Il sert aussi à distinguer un adverbe d'avec un autre mot : *Allez-là*, *courez çà et là*. Il se met sur un *à*, quand il n'est pas le verbe *avoir*, mais une proposition, comme, *je vais à la ville*, *je demande à mon père*. L'accent grave se met encore sur *où*, quand il désigne le lieu, pour le distinguer de la conjonction *ou* : *aimez vos devoirs, ou attendez-vous à être malheureux ; le lieu où reposent les cendres de mes ancêtres*.

L'accent circonflèxe sert à marquer ou qu'une syllabe est longue, comme dans *apôtre;* ou que la lettre *s* est supprimée, comme dans *fêtes*, qu'on écrivoit autrefois *festes;* ou pour distinguer des mots qui ont un sens différent : ainsi on écrit *tâcher* (faire effort), *jeûne* (abstinence), *pêcher du poisson*, *crû*, participe de

croître ; *Pâris* (homme) ; *tû*, participe de taire ; *mûr*, en maturité ; *sûr* (certain), *mâtin* (chien), pour les distinguer de *tacher* (gâter), de *jeune*, qui n'a pas beaucoup d'âge ; de *pecher* (offenser Dieu), de *Paris* (ville), de *cru*, participe de *croire ;* de *tu*, pronom ; de *sur*, préposition ; de *mur* (muraille), de *matin* (matinée). *Notre*, *votre*, suivis de leur substantif, sont brefs et ne prennent point l'accent circonflèxe ; mais sans leur substantif, ils sont longs et prennent l'accent circonflèxe : ainsi on écrit : *votre maison*, *notre père*, sans accent ; au lieu qu'on le met en disant : *c'est le vôtre, j'ai vu le nôtre.*

De l'élision des voyelles.

L'élision est le retranchement d'une voyelle devant une autre voyelle, ou une *h* non aspirée.

Pour marquer dans l'écriture cette lettre retranchée, on met au-dessus de sa place une virgule, qu'on appelle apostrophe, ce qui n'arrive que dans les mots d'une syllabe, terminés par *a*, *e*, *i ;* car *o* et *u* ne souffrent jamais d'élision.

L'*a* s'élise toujours dans l'article et le pronom *la* ; ainsi on dit : *je l'aime*, *je l'imiterai*, *je l'observerai ;* mais on dit : *la onzième*, *la huitième*, sans retrancher l'*a*, parce que l'*o*, dans *onzième*, se prononce avec une aspiration forte, qui seroit anéantie par l'élision. Il en est de même de l'*h* dans *huitieme.* Il faut encore excepter *la*, après les impératifs : *aidez-la au plutôt.*

Les mots d'une seule syllabe, terminés par un *e* muet, s'élisent quand le mot suivant commence par une voyelle ; ainsi, *je*, *me*, *te*, *se*, *le*, *ce*, *de*, *que*, *ne*.

s'élisent toujours avec la voyelle du mot suivant, comme, *qu'il vienne*, *m'aime-t-il.*

Quoique l'*e* muet final, dans les mots autres que ceux que nous venons d'indiquer, ne s'élise pas dans l'écriture, il s'élise cependant dans la prononciation : ainsi prononcez : *il comment'à faire un temps convenabl'à la saison*, quoique vous deviez écrire en toutes lettres : *il commence à faire un temps convenable à la saison.*

L'*i* ne s'élise jamais que dans la conjonction *si*, encore faut-il que le mot suivant commence par un *i*, et que ce mot soit *il* ou *ils*; comme, *s'il arrive*, *s'ils viennent.* Par-tout ailleurs le *si* ne s'élise pas; par conséquent on ne dira pas : *auss'il*, pour *aussi il.*

Des Lettres capitales.

On se sert de lettres majuscules pour composer les titres des livres, pour commencer les phrases et le premier mot de chaque vers.

SECONDE PARTIE.

Des Mots pris séparément.

Huit mots différens, diversement arrangés, font toute la matière de nos discours et de nos écrits.

Ces mots sont : *le nom*, *l'article*, *le pronom*, *le verbe*, *l'adverbe*, *la préposition*, *la conjonction* et *l'interjection.*

Du Nom.

Le nom est un mot devant lequel on peut mettre ou *le*, *la*, ou *un*, *une*; ainsi *cheval* est un nom, puisqu'on peut dire : *le cheval*, *un cheval*. *Beau* est aussi un nom; on dit : *le beau*, *un beau*.

Il y a deux sortes de noms, le nom substantif et le nom adjectif.

Le substantif exprime une personne ou une chose, et le nom adjectif marque une qualité ajoutée au substantif.

On peut joindre à un adjectif le mot *chose*, ou *plus*, ou *moins*, ce que l'on ne peut faire pour un substantif; ainsi, *belle* est un adjectif, parce qu'on peut dire : *chose belle*, *plus belle*, *moins belle* ; et *maison* est un substantif, puisqu'on ne peut dire : *chose maison*, *plus maison*, *moins maison*.

Des Noms de nombre.

Il y a deux nombres, le singulier et le pluriel.

Le singulier s'entend d'une seule chose, comme *le cheval*, *la rose* : le pluriel se dit de plusieurs choses, comme *les chevaux*, *les roses*.

Du Genre.

Il y a deux genres dans la langue française, le masculin et le féminin. *Le* et *un* marquent le masculin ; *la* et *une* dénotent le féminin.

Moyens pour reconnoître si un nom est au singulier ou au pluriel.

Si le nom se termine par une *s*, comme *repas*, *puits*, etc., il s'écrit au pluriel comme au singulier.

S'il ne finit pas par une *s*, il prend une *s* au pluriel; ainsi, *père*, *sœur*, *art*, *vertu*, deviennent pluriel si l'on y ajoute une *s* : *pères*, *sœurs*, *arts*, *vertus*.

Exceptions.

1°. Les noms tirés des langues étrangères, et reçus dans la nôtre sans avoir souffert aucun changement, forment le pluriel comme le singulier; ainsi l'on dit, *des zéro*, *des in-quarto*, *des alleluia*.

2°. Les noms propres, employés comme substantifs, ne prennent aucune marque du pluriel. On dit: *les Turenne*, *les Scipion*, *les Alexandre* : mais ils prennent l's au pluriel, si on les regarde comme qualités ou adjectifs; ainsi on dira : *les Buffon et les Daubanton sont les* PLINES *de notre siècle.*

3°. Les noms qui finissent par un *u* ou une *l* prennent un *x* au pluriel; mais il faut bien remarquer que cet *x* est une lettre double, composée de *c* et *s*. C'est donc toujours l'*s* qui termine le pluriel; et le *c* n'est joint ici à cette *s* que pour rendre la prononciation plus douce et mieux sonnante : ainsi *agneau* fait au pluriel *agneaux*, *clou* y fait *cloux*, *cheval* y fait *chevaux*. Dans les noms où le *c* n'est pas nécessaire pour rendre la prononciation plus coulante, la règle qui demande une *s* au pluriel, subsiste dans son entier; car, *bal*, *régal*, *carnaval*, *mail*, *éventail*, *camail*, *détail*, *ciel-de-*

lit, font au pluriel, *bals*, *régals*, *carnavals*, etc. *Fiel* et *miel* n'ont point de pluriel.

4°. Les noms unis ensemble par un tiret n'ont point de pluriel, si ces noms composés commencent par une préposition, comme des *in-folio*, des *in-seize* : mais, si ces mots commencent et finissent par des noms, le premier de ces noms prend une *s*, quand on ne les regarde pas comme un seul mot, comme dans des *œils-de-bœuf*; ici *œils* et *bœuf* sont deux noms et ne forment pas un seul mot : cependant ces noms ne prennent l's qu'après le dernier, quand leur union est si forte, qu'elle fait prononcer tous ces mots comme s'ils n'en faisoient qu'un, *arc-en-ciel*.

De l'Article.

L'article est une espèce d'adjectif que l'on met devant les noms communs, pour annoncer qu'ils doivent être pris, non dans un sens vague, mais dans un sens déterminé; ainsi quand je dis, *la nation est libre*, l'article *la* m'indique la nation particulière de France.

Nous n'avons qu'un article, c'est *le*, masculin singulier; *la*, féminin singulier; et *les*, pluriel des deux genres.

Du Pronom.

Pronom est composé de ces mots, *pour un nom*, parce qu'il se met à la place d'un autre, pour en éviter la répétition et en signifier l'équivalent.

Les pronoms de la première personne sont : *je*, *me*, *moi*, au singulier; et *nous* au pluriel.

Ceux de la seconde sont : *tu*, *te*, *toi*, au singulier; et *vous* au pluriel.

Pour la troisième personne, il y a deux espèces de pronoms dans notre langue ; l'un direct, et l'autre réfléchi.

Le pronom direct donne simplement l'idée de la troisième personne : c'est, *il*, *elle*, *lui*, au singulier ; *ils*, *eux*, *elles*, *leur*, au pluriel.

Le pronom réfléchi est celui qui, en nommant la troisième personne, l'annonce comme agissant sur elle-même ; c'est *se*, *soi*, pour les deux nombres : ce qui arrive, quand la même personne répond aux deux questions, *qui est-ce qui* et *quoi*, faites sur le même verbe. Exemple : *Le superbe se loue.* Première question : *Qui est-ce qui loue ? le superbe.* Seconde question : *Loue quoi ? le superbe, soi-même.* Autrement on met *lui* : la même personne n'est plus le sujet et le terme de l'action ; l'action ne retombe plus sur celui-là même qui la fait.

Tous les pronoms dont nous venons de parler suppléent au nom des personnes, et s'appellent pour cela pronoms personnels ; les autres mots qu'on appelle pronoms, sont des adjectifs qui prennent le genre du nom auquel ils se rapportent.

Mon, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, *ce*, *cet*, etc., sont des adjectifs inventés pour déterminer la signification du substantif auquel ils sont joints. Je dis, *ma maison*, *mon cheval*, pour les distinguer de tous les autres, et les rappeler à ma propriété personnelle.

Le mien, *le tien*, *le sien*, *le nôtre*, *le vôtre*, *le leur*, tiennent la place d'un substantif particularisé dans une autre phrase. Il faut donc qu'ils soient toujours précédés de l'article *le*, *la*, *les*, pour rappeler l'idée particulière de ce substantif; tandis que *mon*, *ton*,

son, etc. ne rappellent rien, mais particularisent le substantif auquel ils sont joints. Voilà la raison pour laquelle ces derniers pronoms ne prennent point d'article.

Du Verbe et de ses espèces.

Le verbe est le mot de la phrase devant lequel on peut mettre *je*, *tu*, *il*, *nous*, *vous*, *ils*; ainsi *lire* est un verbe : on peut dire, *je lis*, *tu lis*, *il lit*; *nous*, etc.

Nous n'avons qu'un seul verbe, *je suis*, *tu es*, *il est*. Tous les autres sont composés de celui-ci et de quelque qualité exprimée avec ce verbe, pour abréger; ainsi quand je dis, *il lit*, c'est comme si je disois : *il est lisant*. C'est ainsi qu'il faut réduire tous les verbes, quand on veut les apprécier comme il faut.

Pour connoître la qualité d'un verbe, faites dessus ce mot la question *quoi?* S'il vient quelque chose en réponse à cette question, le verbe est actif; s'il n'y a point de réponse, le verbe est neutre. Exemples : *Romulus a bâti Rome*. Demande : A bâti *quoi?* Réponse : *Rome*. *A bâti* est donc un verbe actif. *Les enfans dorment*. Demande : Les enfans dorment *quoi?* Point de réponse. Verbe neutre.

Cette question ne se fait pas sur le verbe *je suis*, *tu es*, etc., parce qu'il n'est point verbe actif, et qu'il ne sert qu'à lier un adjectif avec un substantif, ou qu'à annoncer qu'un adjectif convient ou ne convient pas à un substantif déterminé.

Nous ne reconnoissons dans notre langue que trois espèces de verbes : le substantif *je suis*, dont tous les autres participent; le verbe actif, qui amène une re-

ponse à la question *quoi?* et le verbe neutre, sur lequel cette question reste sans reponse.

Ce que nous regardons dans notre langue comme verbe passif, n'est que le verbe *je suis*, *tu es*, *il est*, conjugué avec un participe, auquel on ajoute, dans certains temps, le verbe *avoir*, qui, comme nous le verrons bientôt, a une destination particulière; mais, dans le verbe passif, on n'a égard qu'au verbe *être*.

Des Propriétés du verbe.

Les verbes se conjuguent et se partagent en quatre classes.

On y compte trois personnes:

La première personne est celle qui parle: *je lis*, *nous lisons*.

La seconde personne est celle à qui on parle: *tu lis*, *vous lisez*.

La troisième est celle de qui on parle: *il lit*, *ils lisent*.

Il y a dans les verbes deux nombres, le singulier et le pluriel.

Des Modes.

Il y a quatre modes dans les verbes: l'indicatif, l'impératif, le subjonctif et l'infinitif.

L'indicatif indique aux autres mots de la phrase les fonctions qu'ils doivent remplir dans le discours.

Le subjonctif annonce une proposition subordonnée à la phrase principale.

L'impératif forme un commandement.

L'infinitif répond, ou à la question *qui est-ce qui?*

faite sur un verbe à l'indicatif, ou au subjonctif; et alors il est le sujet de la phrase; ou il repond à la question *quoi?* et, dans ce cas, il est terme d'action.

Le participe peut faire deux fonctions dans une phrase : 1°. il a la signification du verbe dont il dérive, et a le même regime que ce verbe; 2°. il peut être adjectif, pour s'accorder avec un substantif, et avoir le même nombre et le même genre. Ceci s'eclaircira dans la suite par des exemples multipliés.

Le gérondif donne à un verbe la fonction d'un adverbe, et repond toujours à une des questions *quand? comment? combien?*

Des Temps des verbes.

Les temps des verbes sont simples ou composés.

Les temps simples sont exprimés par un seul mot, comme, *je lis*, *tu lis*, *il lit.*

Les temps composés sont ceux qui se rendent par deux mots, comme, *j'ai aimé*, *je suis tombé.*

Les temps surcomposés sont ceux qui sont composés de trois mots, comme, *j'avois eu aimé*, *nous eussions eu aimé.* On voit par ces exemples que les personnes *je*, *tu*, *il*, *nous*, *vous*, *ils*, ne sont comptées pour rien, lorsqu'on veut voir si un temps est simple ou composé.

Temps de l'indicatif.

Il y a dans l'indicatif trois temps primitifs : le présent, qui marque ce qui est ou ce qui se fait présentement; le passé indique ce qui est passé; et le futur marque ce qui se fera dans la suite.

Il y a quatre temps passés : *l'imparfait*, qui marque une chose qui n'étoit pas entièrement faite dans le temps où l'on parle : *j'écrivois, lorsque vous arrivâtes.*

Le parfait, qui marque une chose absolument et entièrement faite : *j'ai aimé, j'aimai.*

Le plusque-parfait, qui indique une chose qui étoit faite avant qu'une autre chose arrivât : *j'avois déjà fini mon ouvrage, quand votre ami est venu.*

Le futur passé, qui marque qu'une chose sera faite avant qu'une autre chose arrive : *j'aurai fini mes affaires, quand je vous irai voir.*

Il faut bien savoir distinguer deux sortes de parfait : le parfait simple ou défini, qui s'exprime par un seul mot, comme, *j'aimai*, nous *enseignâmes* ; et le parfait composé ou indéfini, qui est composé de deux mots, comme, *j'ai aimé, nous avons enseigné.*

On se sert du parfait simple, lorsqu'on n'est plus dans le temps dont on parle, comme, *je fis cela hier, je reçus le mois passé.*

On se sert du parfait composé pour marquer une chose passée, mais dont il reste encore quelque partie à écouler, comme, *j'ai fait cela cette année, ce printemps, ce mois-ci.*

Temps du subjonctif.

Les temps du subjonctif sont : *le présent, l'imparfait, le parfait*, et *le plusque-parfait.*

Le présent et l'imparfait du subjonctif désignent souvent un futur ; mais cela ne renferme de difficulté que lorsqu'on applique le français à une langue étrangère.

L'imparfait en *asse*, *isse*, *eusse*, s'appelle conjonctif, parce qu'il sert à lier la phrase dont il est le verbe, à une autre phrase dont il dépend, et c'est pour cela qu'il est toujours précédé des conjonctions *afin que*, *avant que*, etc., qui gouvernent le subjonctif : *je désirerois que vous vinssiez* avant *que je sortisse*, afin que *je vous parlasse*, supposé que *vous pussiez*.

L'imparfait en *rois* s'appelle conditionnel présent, parce qu'il est ordinairement destiné à marquer qu'une chose arriveroit dans le temps présent, si une autre chose arrivoit ou étoit arrivée, comme : *je vous aimerois* (présentement), *si vous étiez sage* ; *nous serions heureux* (présentement), *si nous savions modérer nos passions*. Ce conditionnel présent appartient plutôt à l'indicatif qu'au subjonctif.

Table des conjugaisons.

Il y a quatre conjugaisons des verbes français.

La première comprend les verbes dont l'infinitif est terminé en *er*, comme *aimer*, *badiner*, *se promener*, *jouer*.

La seconde renferme les verbes dont l'infinitif est terminé en *ir*, comme *finir*, *mourir*, *partir*, *se réjouir*.

La troisième est celle des verbes terminés en *oir*, comme *recevoir*, *devoir*, *se mouvoir*.

La quatrième est composée des verbes dont l'infinitif est terminé en *re*, comme *rendre*, *lire*, *se plaindre*.

Observation importante, pour la terminaison du présent de l'indicatif.

Les verbes de la première conjugaison, c'est-à-dire,

ceux qui ont l'infinitif en *er*, font le présent de l'indicatif en retranchant *r* à la première et à la troisième personne du singulier, et prennent une *s* à la seconde; ainsi d'*aimer*, on dit : *j'aime*, *tu aimes*, *il aime*. Ceux des trois autres conjugaisons prennent une *s* à la première et à la seconde personne, et un *t* à la troisième; ainsi, de *finir*, on dit : *je finis*, *tu finis*, *il finit*. Dans toutes les conjugaisons, la première personne du pluriel est en *ons*, comme *nous aimons*, *nous lisons*, etc.; la seconde en *ez*, comme *vous aimez*, *vous lisez*; la troisième en *ent*, comme *ils aiment*, *ils lisent*. S'il y a quelques exceptions à ces règles générales, la table suivante les indiquera. Nous la mettrons en deux colonnes, l'une des temps simples, l'autre des temps composés. Par cete méthode, tout sera plus simple, plus clair et plus facile à saisir.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

Des verbes en er.

Aimer,	Aimé,
Racine qui produit les temps simples.	*Racine qui produit les temps composés.*

Mode indicatif.

Temps simples.	*Temps composés.*
Présent. J'aime, tu aimes, il aime; nous aimons, vous aimez, ils aiment.	*Passé indéfini.* J'ai aimé, tu as aimé, il a aimé; nous avons aimé, vous avez aimé, ils ont aimé.

Imparfait. J'aimois, tu aimois, il aimoit; nous aimions, vous aimiez, ils aimoient.

Passé défini. J'aimai, tu aimas, il aima; nous aimâmes, vous aimâtes, ils aimèrent.

Futur. J'aimerai, tu aimeras, il aimera; nous aimerons, vous aimerez, ils aimeront.

Présent conditionnel. J'aimerois, tu aimerois, il aimeroit; nous aimerions, vous aimeriez, ils aimeroient.

Plusque-parfait. J'avois aimé, tu avois aimé, il avoit aimé; nous avions aimé, vous aviez aimé, ils avoient aimé.

Futur passé. J'aurai aimé, tu auras aimé, il aura aimé; nous aurons aimé, vous aurez aimé, ils auront aimé.

Mode subjonctif.

Temps simples.

Présent. Que j'aime, que tu aimes, qu'il aime; que nous aimions, que vous aimiez, qu'ils aiment.

Imparfait. Que j'aimasse, que tu aimasses, qu'il aimât; que nous aimassions, que vous aimassiez, qu'ils aimassent.

Temps composés.

Passé. Que j'aie aimé, que tu aies aimé, qu'il ait aimé; que nous ayons aimé, que vous ayez aimé, qu'ils aient aimé.

Plusque-parfait. Que j'eusse aimé, que tu eusses aimé, qu'il eût aimé; que nous eussions aimé, que vous eussiez aimé, qu'ils eussent aimé.

Mode impératif.

Singulier. Aime.

Pluriel. Aimons, aimez, qu'ils aiment.

Mode infinitif.

Temps simples.

Présent. Aimer.

Participe présent. Aimant.

Temps composés.

Passé. Ayant aimé.

SECONDE CONJUGAISON.

Des Verbes en ir.

FINIR, *Racine des temps simples.*

FINI, *Racine des temps composés.*

Indicatif.

Temps simples.

Présent. Je finis, tu finis, il finit; nous finissons, vous finissez, ils finissent.

Imparfait. Je finissois, tu finissois, il finissoit; nous finissions, vous finissiez, ils finissoient.

Passé défini. Je finis, tu finis, il finit; nous finîmes, vous finîtes, ils finirent.

Futur. Je finirai, tu finiras, il finira; nous finirons, vous finirez, ils finiront.

Présent conditionnel. Je finirois, tu finirois, il finiroit; nous finirions, vous finiriez, ils finiroient.

Temps composés.

Passé défini. J'ai fini, tu as fini, il a fini; nous avons fini, vous avez fini, ils ont fini.

Plusque-parfait. J'avois fini, tu avois fini, il avoit fini; nous avions fini, vous aviez fini, ils avoient fini.

Futur passé. J'aurai fini, tu auras fini, il aura fini; nous aurons fini, vous aurez fini, ils auront fini.

SUBJONCTIF.

Temps simples.

Présent. Que je finisse, que tu finisses, qu'il finisse; que nous finissions, que vous finissiez, qu'ils finissent.

Temps composés.

Passé. Que j'aie fini, que tu aies fini, qu'il ait fini; que nous ayons fini, que vous ayez fini, qu'ils aient fini.

Imparfait. Que je finisse, que tu finisses, qu'il finit; que nous finissions, que vous finissiez, qu'ils finissent.

Plusque-parfait. Que j'eusse fini, que tu eusses fini, qu'il eût fini; que nous eussions fini, que vous eussiez fini, qu'ils eussent fini.

IMPÉRATIF.

Singulier. Finis.

Pluriel. Finissons, finissez, qu'ils finissent.

INFINITIF.

Temps simples.

Présent. Finir.

Participe présent. Finissant.

Temps composés.

Passé. Ayant fini.

REMARQUE.

On voit, par ces deux conjugaisons, qu'il seroit inutile de continuer les conjugaisons des temps composés; qu'il suffit, pour les former, de se servir du participe qui est leur racine; par exemple, d'*aimé* et *fini* dans les deux précédentes conjugaisons, de *reçu* et *rendu* dans les deux suivantes; et de les joindre aux temps convenables du verbe *j'ai*, *tu as*, *il a*, comme nous l'allons faire dans le reste des conjugaisons.

TROISIÈME CONJUGAISON.

Des Verbes en oir.

RECEVOIR, RECU,

Racine des Temps simples. *Racine des Temps composés.*

Indicatif.

Temps simples.

Présent. Je reçois, tu reçois, il reçoit; nous recevons, vous recevez, ils reçoivent.

Imparfait. Je recevois, tu recevois, il recevoit; nous recevions, vous receviez, ils recevoient.

Passé défini. Je reçus, tu reçus, il reçut; nous reçûmes, vous reçûtes, ils reçurent.

Futur. Je recevrai, tu recevras, il recevra; nous recevrons, vous recevrez, ils recevront.

Présent conditionnel. Je recevrois, tu recevrois, il recevroit; nous recevrions, vous recevriez, ils recevroient.

Temps composés.

Passé défini. J'ai, tu as, il a reçu; nous avons, vous avez, ils ont reçu.

Plusque-parfait. J'avois, tu avois, il avoit reçu; nous avions, vous aviez, ils avoient reçu.

Futur passé. J'aurai, tu auras, il aura *reçu*; nous aurons, vous aurez, ils auront *reçu.*

SUBJONCTIF.

Temps simples.

Présent. Que je reçoive, que tu reçoives, qu'il reçoive; que nous recevions, que vous receviez, qu'ils reçoivent.

Temps composés.

Passé. Que j'aie, que tu aies, qu'il ait; que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient reçu.

Imparfait. Que je reçusse, que tu reçusses, qu'il reçût; que nous reçussions, que vous reçussiez, qu'ils reçussent.

Plusque-parfait. Que j'eusse, que tu eusses, qu'il eût; que nous eussions, que vous eussiez, qu'ils eussent reçu.

IMPÉRATIF.

Singulier. Reçois.

Pluriel. Recevons, recevez, qu'ils reçoivent.

INFINITIF.

Temps simples.

Présent. Recevoir.

Participe présent. Recevant.

Temps composés.

Passé. Ayant reçu.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

Des Verbes en re.

RENDRE,
Racine des temps simples.

RENDU,
Racine des temps composés.

Indicatif.

Présent. Je rends, tu rends, il rend; nous rendons, vous rendez, ils rendent.

Imparfait. Je rendois, tu rendois, il rendoit; nous rendions, vous rendiez, ils rendoient.

Passé défini. Je rendis, tu rendis, il rendit; nous rendîmes, vous rendîtes, ils rendirent.

Présent condit. Je rendrois, tu rendrois, il rendroit; nous rendrions, vous rendriez, ils rendroient.

Passé défini. J'ai, tu as, il a; nous avons, vous avez, ils ont *rendu*.

Plusque-parfait. J'avois, tu avois, il avoit; nous avions, vous aviez, ils avoient *rendu*.

Futur passé. J'aurai, tu auras, il aura; nous aurons, vous aurez, ils auront *rendu*.

SUBJONCTIF.

Temps simples.

Présent. Que je rende, que tu rendes, qu'il rende; que nous rendions, que vous rendiez, qu'ils rendent.

Imparfait. Que je rendisse, que tu rendisses, qu'il rendît; que nous rendissions, que vous rendissiez, qu'ils rendissent.

Temps composés.

Passé. Que j'aie, que tu aies, qu'il ait; que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient *rendu.*

Plusque-parfait. Que j'eusse, que tu eusses, qu'il eût; que nous eussions, que vous eussiez, qu'ils eussent *rendu.*

IMPÉRATIF.

Singulier. Rends.

Pluriel. Rendons, rendez, qu'ils rendent.

INFINITIF.

Temps simples.

Présent. Rendre.

Participe présent. Rendant.

Temps composés.

Passé. Ayant rendu.

REMARQUE.

Tous les verbes qui ont un *d* à l'infinitif, le retiennent à l'indicatif.

Méthode pour les conjugaisons passives.

Après le verbe *être*, nous mettrons le participe *aimé*, en observant que ce participe prend le genre et le nombre du substantif auquel il se rapporte.

CONJUGAISON DU VERBE ÊTRE.

ÊTRE, — ÉTÉ,

Racine des temps simples. — *Racine des temps composés.*

Indicatif.

Temps simples.

Présent. Je suis, tu es, il est; nous sommes, vous êtes, ils sont *aimés*.

Imparfait. J'étois, tu étois, il étoit; nous étions, vous étiez, ils étoient *aimé*.

Passé défini. Je fus, tu fus, il fut; nous fûmes, vous fûtes, ils furent *aimés*.

Futur. Je serai, tu seras, il sera; nous serons, vous serez, ils seront *aimés*.

Présent condit. Je serois, tu serois, il seroit; nous serions, vous seriez, ils seroient *aimés*.

Temps composés.

Passé indéfini. J'ai, tu as, il a; nous avons, vous avez, ils ont *aimé*.

Plusque-parfait. J'avois, tu avois, il avoit; nous avions, vous aviez, ils avoient *aimé*.

Futur passé. J'aurois, tu aurois, il auroit; nous aurions, vous auriez, ils auroient *aimé*.

SUBJONCTIF.

Temps simples.

Présent. Que je sois, que tu sois, qu'il soit *aimé*; que nous soyons, que vous soyiez, qu'ils soient *aimés*.

Imparfait. Que je fusse, que tu fusses, qu'il fût *aimé*; que nous fussions, que vous fussiez, qu'ils fussent *aimés*.

Temps composés.

Passé. Que j'aie, que tu aies, qu'il ait; que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient été *aimés*.

Plusque-parfait. Que j'eusse, que tu eusses, qu'il eût; que nous eussions, que vous eussiez, qu'ils eussent été *aimés*.

IMPÉRATIF

Impératif.

Singulier. Sois. *Pluriel.* Soyons, Soyez.

Infinitif.

Présent. Être. *Passé.* Avoir été.
Participe prés. Étant *aimé.* *Part. passé.* Ayant été *aimé.*

Remarques sur les Conjugaisons.

1°. C'est du parfait que se forme l'imparfait conjonctif ; ainsi ceux de la première conjugaison ont au parfait *ai*, et le changent en *asse*, *asses*, *ât ; assions*, *assiez*, *assent.*

Ceux qui ont le parfait en *us*, le changent en *usse*, *usses*, *ût ; ussions*, *ussiez*, *ussent.*

Ceux qui l'ont en *is*, changent cet *is* en *isse*, *isses*, *ît ; issions*, *issiez*, *issent.*

Ceux qui l'ont en *ins*, le changent en *insse*, *insses*, *înt ; inssions*, *inssiez*, *inssent :* ainsi de *j'aimai*, vient *j'aimasse* ; de *je vis*, *je visse ;* de *je fus*, *je fusse ;* de *je vins*, *je vinsse.*

2°. Pour mettre les participes au féminin, ajoutez un *e* au masculin. *Aimé* fait *aimée* au féminin ; *lu* y fait *lue : circoncis*, *circoncise ;* excepté *absous*, qui fait *absoute ;* et *dissous*, *dissoute.*

3°. On met tantôt *être*, tantôt *avoir*, dans les temps composés des verbes *aller*, *arriver*, *sortir*, *mourir*, *naître*, *partir*, *parvenir*, *passer*, *repasser*, *rentrer*, *rester*, *re-*

tourner, *revenir*, *tomber*, *venir*, *choir*, *déchoir*, *décéder*, *descendre*, *demeurer*, *devenir*, *entrer*, *intervenir*, *monter*.

On mettra toujours *avoir* dans les temps passés de ces verbes, quand il viendra quelque chose en réponse à la question *quoi?* faite sur ces temps; et on mettra *être*, quand il ne viendra rien en réponse à cette question. On dira donc : *il a monté à cheval; j'ai rentré ma voiture; il a passé sa vie;* parce que, si l'on demande sur ces verbes, il a monté *quoi?* j'ai rentré *quoi?* il a passé *quoi?* on répondra *cheval* à la première question, *voiture* à la seconde, et *sa vie* à la troisième. Mais on dira : *il est monté*, *il est rentré*, *il est accouru*, *je suis échappé*, parce qu'en faisant, sur ces verbes, la question *quoi?* on n'y trouve point de réponse : ils sont des verbes neutres dans ce sens.

Des prépositions.

Les prépositions se placent devant un autre mot, pour le mettre en régime et en rapport avec les autres : ainsi *avec*, *dans*, *à*, *sous*, etc., sont des prépositions.

De l'Adverbe.

L'adverbe se met auprès d'un mot, pour en augmenter ou diminuer la signification : ainsi *extrêmement* est un adverbe; il est destiné à augmenter la signification d'un autre mot. Par exemple, quand je dis : *j'aime extrêmement les enfans extrêmement exacts à leurs devoirs*, je dis plus que si je me contentois de m'énoncer ainsi : *j'aime les enfans exacts.*

La règle générale pour faire les adverbes, est d'ajouter *ment* aux adjectifs qui finissent par un *e* : ainsi,

d'*aise* on fait *aisément*; de *modéré*, *modérément*. Quand l'adjectif ne finit pas par un *e*, on met cet adjectif au féminin, et on ajoute *ment*; ainsi, de *grand*, faites *grande*, et dites *grandement*. Cependant *gentil*, qui fait au féminin *gentille*, a pour adverbe *gentiment*; mais cette exception ne s'est introduite, que parce qu'il étoit trop dur de dire *gentillement*.

Des conjonctions.

Les conjonctions sont de deux espèces. Les unes s'expriment par un seul mot, et servent à lier les parties du discours ou à les expliquer : *et*, *si*, *mais*, sont de ce genre. Ces conjonctions supposent après elles le même verbe que devant. Quand je dis : *Cicéron étoit éloquent et vertueux*; c'est comme si je disois : *Cicéron étoit éloquent, et il étoit vertueux.*

L'autre espèce de conjonction est composée de plusieurs mots, comme, *afin que*, *parce que*, *supposé que.* Celles-ci ne se bornent pas, comme les précédentes, à lier une phrase avec une phrase, un adjectif avec un substantif; mais elles annoncent que le verbe de la proposition, à la tête de laquelle elles se trouvent, doit se mettre au subjonctif, comme dépendant d'une phrase principale. Ainsi quand je dis : *quelque heureux que nous soyons ici bas*, *il manque beaucoup de choses à notre bonheur*, j'annonce que la phrase, à la tête de laquelle est *quelque*, dépend de la proposition, *il manque beaucoup de choses à notre bonheur*; c'est pour cela que je mets *soyons*, et non pas *sommes*.

De l'Interjection.

L'interjection ou exclamation exprime un mouvement de l'ame; par exemple : *ah! oh! holà!*

Comme l'interjection n'entre pour rien dans les raisons de la construction du discours, il suffit d'en connoître la nature.

Conclusion de ce qui a été dit dans cette seconde partie de la Grammaire.

Les huit sortes de mots que nous venons de considérer séparément, ne peuvent seuls exciter dans l'esprit un sens parfait ; il faut les assortir diversement, si l'on veut rendre sensibles les idées et les rapports des idées qu'ils expriment. C'est sous ce point de vue que nous allons les envisager.

TROISIÈME PARTIE.

Des mots joints ensemble dans une proposition.

Le discours est un assemblage de propositions.

La proposition est un assemblage de mots qui font un sens clair et déterminé ; comme quand je dis : *la terre est ronde ; le vice rend l'homme méprisable.* Il ne faut donc plus considérer ici les mots séparément, mais on doit les envisager sous la forme et dans la place qu'ils doivent avoir dans le discours. Pour cela nous les traiterons sous tous les rapports qu'ils peuvent indiquer dans une proposition.

Rapport de l'adjectif avec son substantif.

Les adjectifs étant faits pour être joints à des sub-

stantifs, il faut qu'ils en prennent le genre et le nombre, et qu'ils aient les deux genres, puisqu'il y a des substantifs masculins et des substantifs féminins.

De la terminaison des adjectifs.

Si l'adjectif finit par une voyelle, la terminaison féminine se formera en y ajoutant un *e* muet; ainsi *sensé* fera au féminin *sensée*, *joli* fera *jolie*, etc.

Si l'adjectif masculin finit par une consonne, il faut, pour avoir la terminaison féminine, détacher cette consonne de la lettre qui la précède, et ajouter un *e* muet à cette consonne ainsi détachée : *pur*, *pu-re; saint*, *sain-te.* Cependant, pour rendre brève la prononciation, on double la consonne, comme *bon*, *bon-ne.*

On disoit autrefois *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, par conséquent le féminin de ces mots est *belle*, *nouvelle*, *folle*, *molle.*

Franc fait *franche; long* fait *longue; doux*, *douce; jaloux*, *jalouse; sec*, *sèche; frais*, *fraiche; malin*, *maligne; bénin*, *bénigne; vert*, *verte; nud*, *nue; crud*, *crue; épais*, *épaisse; exclus*, *exclue; absous*, *absoute; dissous*, *dissoute; naïf*, *naïve*, etc. ; tout cela en faveur de la prononciation.

Du pluriel des adjectifs.

Les adjectifs forment leur pluriel en ajoutant une *s* au singulier, *bon*, *bons; fort*, *forts.* Ceux qui sont terminés en *l*, le changent en *ux : égal*, *égaux.*

Les noms cardinaux ne prennent point la marque du pluriel ; ainsi on dit, *les cinq voitures*, *quatre cent*

quatre-vingt-cinq. Cependant *cent* et *vingt* se mettent au pluriel, s'ils sont immédiatement suivis d'un substantif : *deux cents hommes*, *six vingts écus*. On appelle nombres cardinaux, les nombres qui répondent à la question : *Combien y en a-t-il ?* R. *Un*, *deux* ; et les nombres ordinaux, ceux qui repondent à la question : *Le quantieme est-il ? le deuxième*, *le troisième*.

On écrit *deux mille ames* ; mais, s'il est question de dater les années, il faut écrire *mil* : *l'an mil sept cent*.

De la position de l'adjectif.

Il n'est pas indifferent pour l'usage de placer le substantif devant l'adjectif, ou l'adjectif devant le substantif. On donne des règles pour connoître ces variations ; mais l'usage les apprendra mieux que les règles. On dit : *un fruit mûr*, *une mûre déliberation*, *un habit noir*, *et non un noir habit*. Souvent l'adjectif, placé devant le substantif, donne un autre sens que lorsqu'il est après. *Un bon homme*, signifie *un sot* : *un homme bon*, dénote *un homme bienfaisant* ; *un homme pauvre*, c'est celui qui est sans bien ; *un pauvre homme* est un homme sans merite.

Rapport entre le verbe et son sujet.

Ce rapport consiste en ce que le verbe soit au même nombre et à la même personne que son sujet, comme *j'aime*, *tu aimes*, *il aime* ; *nous aimons*, *vous aimez*, *ils aiment*.

Rapport de régime dans les verbes.

Pour marquer qu'un nom dépend d'un autre, comme

de sa cause, nous marquons ce rapport par la préposition *de : la fertilité de la terre.* Pour annoncer le terme d'une action, nous plaçons ordinairement après le verbe le nom qui le désigne : *la vertu gouverne le monde.*

Pour déterminer le rapport d'une chose à une autre, nous mettons *à* devant l'article : *à la femme, à le père,* et par contraction, *au père.*

Pour marquer la personne de qui une chose vient, ou le lieu d'où elle est tirée, nous mettons *de* ou *par,* et quelquefois *à* : *tirer de la ville, demander à Dieu.*

Le verbe passif a pour régime *de* ou *par* : on emploie *de*, quand le verbe exprime une action à laquelle le corps n'a point de part : *un jeune homme vertueux est estimé de tout le monde ;* et l'on met ordinairement *par*, quand le verbe exprime une action du corps : *Rome fut bâtie par Romulus.* On n'emploie jamais *par* devant le mot *Dieu*, mais on met *de : les hommes bienfaisans sont aimés de Dieu.*

Rapport des participes dans une proposition.

On distingue deux sortes de participes, 1°. le participe terminé en *ant.* Il est toujours indéclinable, et ne prend ni genre, ni pluriel : *Les hommes aimant la vertu ; les femmes détestant le vice.*

2°. Le participe passé. Celui-ci se décline presque toujours, et a beaucoup embarrassé les grammairiens, qui n'ont pas bien saisi sa destination.

Il n'y a point de différence entre le participe passé et le participe passif, quant à la manière de l'écrire ;

dans l'un et l'autre cas, on écrit : *aimé*, *reçu*, *lu*; mais il y en a beaucoup quant au sens. C'est cette différence qu'il faut s'appliquer à bien saisir, si l'on veut applanir toutes les difficultés que présentent les participes. Pour cela, il suffit de faire les observations suivantes :

Premièrement, le participe passé s'emploie après le verbe *avoir*, pour former des temps passés à l'actif : *J'ai aimé*, *nous avons lu*.

Secondement, le participe passif est toujours seul : *aimé*, *reçu* ; ou s'il n'est pas seul, il est après le verbe *être*, pour former des temps au passif : *Je suis aimé*, *nous sommes reçus*.

Troisièmement, on peut faire la question *quoi* sur les participes passés, tandis qu'elle ne peut avoir lieu sur les participes passifs. Exemple pour les participes passés : *Nous avons reçu des livres*. Demande. Nous avons reçu *quoi*? Réponse, *Des livres*. Participe passé. Exemple pour les participes passifs : *Nous avons été récompensés*. Demande. Nous avons été récompensés *quoi*? Point de réponse. Participe passif.

D'après ces observations, deux règles sur chacun de ces participes suffisent pour en faire évanouir toutes les difficultés qui ont jusqu'ici trop exercé nos grammairiens.

Du participe passif.

Première règle. Le participe passif, joint à un nom, s'accorde avec ce nom en genre et en nombre : *La justice rendue* ; *le service rendu* ; *les actions de grâce rendues*.

Seconde règle. Le participe *été* ne s'accorde jamais. En ne s'accorde pas, quand il est suivi d'un autre participe. *Voyez les conjugaisons.*

Du participe passé.

Premiere règle. Le participe passé, après le verbe *avoir*, s'accorde avec son regime, si ce regime le précède; et il ne s'accorde pas, s'il est devant son regime.

Quoiqu'il ne faille que des yeux pour voir si le participe est devant ou après son regime, nous conseillons de faire la question *quoi* sur le participe; la réponse à cette question amenera le régime, et indiquera clairement s'il est devant ou après son participe.

E x e m p l e s :

La vérité que nous avons découverte. Ici, faites la question *quoi* sur *découverte*, en cette manière : Nous avons decouvert *quoi?* La reponse est, *la vérité.* Ce mot *vérité* est devant le participe *découvert.* Dites donc, *la vérité découverte.*

J'ai entendu des femmes. Faites la question *quoi* sur le participe *entendu*, et dites : J'ai entendu *quoi?* La réponse sera, *des femmes.* Ce nom est après le participe; il doit par conséquent rester indéclinable.

Pauvre Didon, où t'a réduite de tes maris le triste sort? Demande. A réduit *quoi?* Réponse. *Didon.* Ce mot est devant le participe. Dites donc, *Didon réduite.*

Mais pourquoi ce participe est-il, tantôt déclinable, tantôt indéclinable? Il est déclinable, quand il est

simplement regardé comme adjectif ; il est indéclinable, quand il est considéré comme verbe actif, et comme agissant sur un objet.

On pourroit objecter ces phrases : *de la façon que j'ai dit : les chaleurs qu'il a fait.* Mais ces propositions ne font exception qu'en apparence, que parce qu'il y a des mots sous-entendus, et qu'on y rapporte le participe à certains noms, tandis qu'il se rapporte à d'autres qui sont sous-entendus. *Fait* ne se rapporte pas à *chaleur*, ni *dit* à *façon*. *Dit* et *fait* sont des participes indéterminés dans ces phrases ellyptiques ; ils doivent donc rester indeclinables, jusqu'à ce qu'ils soient déterminés par les mots sous-entendus : *de la façon que j'ai dit cela* ; *les chaleurs que le temps a faites.*

Seconde règle. Le participe passé, après le verbe *être*, s'accorde en genre et en nombre avec son nominatif, lorsque le verbe *être* ne peut se tourner par le verbe *avoir* ; ainsi dites : *les choses qui sont bien faites, sont toujours bien reçues.*

Mais, lorsque le verbe *être* peut se tourner par *avoir*, sans changer le sens de la phrase, le participe passé s'accorde, et l'on suit en tout la première règle.

Voici un moyen bien simple pour connoître si *être* peut se tourner par *avoir* : c'est de mettre un substantif à la place du pronom. Exemple : *Les faveurs que nous nous sommes attirées* ; si je mets, *à mon ami*, à la place de *nous*, il faudra dire : *les faveurs que nous avons attirées à mon ami.* *Être* pourra, dans ce cas, se changer par *avoir*, et on suivra la première règle.

De l'emploi de l'indicatif et du subjonctif.

1°. On emploie l'indicatif après *que*, lorsqu'on veut marquer absolument et sans doute qu'une chose est : *Je sais qu'il est sage.*

2°. Après les verbes impersonnels, *il faut*, *il est à-propos*, *il est difficile*, *il convient*, *etc.* ; et quand on veut marquer du doute, du souhait et de l'incertitude, on met au subjonctif le verbe qui est après *que* : *Il convient qu'il vienne ; il faut qu'il soit innocent.*

3°. On met ordinairement le subjonctif après tous les verbes précédés de *ne*, ou employés par interrogation : *Je ne crois pas qu'il soit arrivé ; est-il vrai que la lune soit habitée ?* Cependant, lorsqu'il n'y a ni doute, ni incertitude, il faut mettre le verbe à l'indicatif : *Vous n'ajoutez pas que je suis votre frère ?*

4°. On met le subjonctif après les conjonctions composées. *Voyez l'article des Conjonctions.*

5°. *Qui*, *que*, *lequel*, *laquelle*, après *ne*, ou dans une phrase qui interroge, ou après un superlatif, gouvernent le subjonctif, lorsqu'il y a incertitude ; et ils ne le gouvernent pas, quand il n'y a ni doute, ni incertitude. Ainsi on dira, dans le premier cas : *Y a-t-il quelqu'un qui puisse contester la liberté à l'homme ? Il n'y a aucun homme réfléchissant qui ne sente cette vérité ;* et dans le second : *Connoissez-vous le secret que je tiens renfermé dans mon ame ?*

6°. On met le subjonctif après les temps du verbe *être* suivi de *que*, lorsque la phrase, après le *que*, répond à la question *qui est-ce qui ?* Comme, *il est bon qu'il vienne*, *il étoit nécessaire qu'il restât.* Question :

Qu'est-ce qui est bon? *Qu'est-ce qui étoit* nécessaire? Reponse : *Qu'il vienne, qu'il restât.* Subjonctif.

Des temps que doit prendre un verbe au subjonctif.

Si le verbe qui est à l'indicatif et qui gouverne le subjonctif est au présent ou au futur, ou à l'impératif, le verbe qui est au subjonctif se met au présent, si la chose n'est pas passée, et au parfait, si elle est passée : *J'aime, j'aimerai; ordonnez qu'il soit bien reçu.*

Après tout autre temps que le présent et le futur, on se sert de l'imparfait en *asse, isse*, etc. *Il falloit, il a fallu, il auroit fallu que je parlasse*, et non que je *parle.*

De l'usage de l'article et de ce qui en participe.

L'article se met devant un nom commun, pour le restreindre et le faire prendre dans un sens déterminé. Ainsi tout ce qui a un sens déterminé par lui-même, ne prend pas l'article; par conséquent les noms de nombre, *un, deux*, etc.; les noms propres, *Pierre, Joseph, Paul;* les noms au vocatif, *ô probité!* les noms propres de pays, de royaumes, de provinces, de rivières, de montagnes, ne prennent point d'article: on les restreint assez en les prononçant. Il en est de même de *mon, ton, son*, etc.

Mais on met *le, la, les*, 1°. devant les noms communs, lorsqu'on veut les représenter comme des noms propres : *la province, la Ferté, le câtelet*, etc.

2°. Devant les noms adjectifs devenus propres : *le bel, le blanc, le brun.*

3°. Devant les noms d'hommes et de femmes qu'on veut restreindre : *le Tasse*, *le Dante*.

De l'emploi des pronoms.

Les pronoms se mettent à la place d'un nom. *Leur*, joint à un verbe, ne prend jamais d's ; il doit toujours précéder le verbe : mais il prend une s, quand il est joint à un nom pluriel : *Il est grand de ne nuire à ses ennemis, ni dans leur réputation, ni dans leurs intérêts; mais il est plus grand encore de leur faire du bien.*

Si l'on demande à une femme, *êtes-vous malade?* elle répondra : *je le suis*, parce que, dans cette demande, *malade* est un nom indéterminé ; il est sans article. Il faut donc que la reponse soit de même indéterminée.

Mais si l'on demande d'une manière déterminée et avec l'article, *êtes-vous la malade?* Elle répondra : *je la suis.*

On se sert de *lui-même* avec un nom déterminé : *Pierre n'est pas un bon ami; il ne s'occupe que de lui-même.*

Soi, au contraire, se met lorsqu'on parle des personnes et des choses en général : *Se conduire soi-même ; le vin en soi*, etc.

L'article restreint, venons-nous de dire. *On* est toujours mis pour le mot *homme* généralisé, et pris dans un sens indéterminé; par consequent on préfèrera *on* à *l'on*, toutes les fois qu'il ne sera pas nécessaire de mettre *l'on* pour éviter un bâillement ou un sens désagréable et choquant ; parce que *l'on*, à cause de son article, détermine, et que le mot *on* ne détermine pas.

Remarques sur les prépositions.

Autour est suivi d'un régime : *Se jouer autour d'un cercle.* *A l'entour* doit être sans régime : *Cherchez à l'entour.*

A travers veut être suivi de *le* : *A travers le corps.* *Au travers* est suivi de la préposition *de* : *Au travers du jardin.*

Dans marque un sens précis et déterminé. *Dans les lois ; dans Paris.*

En, pour la question *où*, marque un sens général, vague, et sans la détermination précise d'un lieu particulier : *En province ; en prison.*

Remarque sur les adverbes.

Les adverbes ne peuvent jamais s'éloigner du nom ou du verbe au service duquel ils sont.

Si le verbe, au service duquel ils sont attachés, est dans un temps composé, les adverbes se mettent communément entre l'auxiliaire et le participe : *J'ai* soigneusement *examiné votre affaire ; nous n'avons* rien *dit.*

Près, sur le point de, est toujours suivi de la préposition *de* : *Près de mourir.*

Près (proche), prend *de* : *Près de la ville.*

Prêt (disposé, préparé), prend *à* : *Prêt à sortir.*

Plus ne doit pas être pris indifféremment pour *davantage. Davantage* se met sans suite, et *plus* en exige :

La science est plus estimable que les richesses, mais la vertu l'est bien davantage.

Pas, *point*, *plus*, ne se mettent après le verbe que lorsqu'il est dans un temps simple : *Je ne vous aime pas ; je ne vous aime plus.* Mais, si le verbe est dans un temps composé, *pas*, *plus*, *point*, se placent entre l'auxiliaire et le participe : *Nous n'aurions* pas *réussi ; vous n'auriez* plus *eu de force ; si nous n'avions* point *pris de précautions.*

De la Ponctuation.

On se sert de six marques pour distinguer les différentes parties du discours. Ce sont la virgule (,), le point (.), le point avec la virgule (;), les deux points (:), le point interrogatif (?), le point d'exclamation ou d'admiration (!).

On met le point après une proposition, c'est-à-dire, après une suite de mots qui font un sens déterminé et clair, comme : *L'homme vertueux ne connoît point l'ennui.* Mais si, dans cette proposition, il y en avoit d'autres renfermées, il faudroit les séparer par des virgules, ce qui arrive le plus souvent, lorsque le premier mot de la phrase principale est suivi d'un *qui* ou d'un *que*, comme : L'homme, *qui est vertueux*, et *qui aime le travail*, ne connoît point l'ennui.

Si cette première proposition principale étoit suivie d'une autre, pour l'étendre et l'éclaircir, au lieu d'un point, on en mettroit deux, comme : *L'homme vertueux et laborieux ne connoît point l'ennui* : ce poison lent, *qui détruit les hommes*, ne se mêle point au cours paisible de sa vie.

Le point avec la virgule marque un sens plus complet que la virgule, et se met ordinairement devant ces mots : *donc*, *mais*, *parce que*, etc. Exemple : *L'homme frivole court d'objets en objets, de plaisirs en plaisirs;* mais il est toujours malheureux; *il se hait, il se fuit sans cesse;* parce que, etc.

L'*alinea* consiste à laisser en blanc le reste de la ligne. Alors la première lettre de la ligne suivante doit être une majuscule, et avancer un peu dans le corps de l'ouvrage, comme on peut le voir dans la ligne suivante.

Le point interrogatif se met après les phrases qui interrogent: *Où êtes-vous?* Le point admiratif se place après une exclamation : *O ciel!*

La parenthèse ( ) sert à renfermer les parties du discours, dont le sens est detaché de ce qui précède ou de ce qui suit.

La cédille, espèce de virgule, se met sous le *c*, pour en adoucir le son, et le faire prononcer comme une *s* forte : *Il commença.*

Les guillemets sont formés de deux virgules, en cette sorte (,,), et se mettent pour distinguer les paroles de quelqu'auteur.

On met le *tréma* ou les deux points sur les voyelles *i*, *u*, et *e* muet, quand ces lettres doivent être prononcées séparément, ou ne font pas une syllabe avec la voyelle qui précède : ainsi, dans *haï*, on met deux points sur l'*i*, parce que cet *i* fait une syllabe séparée de l'*a* qui le précède.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.